

## ENCYCLOPÉDIE SÉBUSIENNE.

SUITE DES MANUSCRITS DE M. ROUYER.

## SAMUEL GUICHENON.

Baïle, dans son Dict. critique; Le Long, dans sa Bibliot., Hist. de France, et, d'après eux, Moreri, disent que Guichenon naquit à Mâcon, le 18 aout 1607. La statistique du département dit, au contraire, que ce fut à Châtillon-sur-Chalaronne, opinion qui doit être adoptée de préférence, puisque l'on a toujours regardé à Châtillon cet historiographe comme originaire de cette ville, où sa famille a existé jusqu'à ce jour.

Guichenon fut élevé dans la religion prétendue réformée qui, avant la révocation de l'édit de Nantes, avait de nombreux sectateurs à Châtillon et dans toute cette partie de la Bresse. Il embrassa depuis la religion catholique, et en suivit les dogmes de bonne foi et d'une manière édifiante.

Il suivit d'abord la carrière du barreau, et exerça la profession d'avocat au présidial de Bourg, profession qu'il abandonna bientôt, pour se livrer à son goût particulier qui le portait à l'étude de l'histoire, et qui était en lui une passion, comme il le dit dans la préface de son ouvrage sur la Bresse et le Bugey.

Comme il n'existait, avant lui, aucune histoire de ces pays, et que les éléments en étaient dispersés dans les dépôts publics de titres, tels que les chambres des comptes de Chambery, de Turin, de Grenoble et de Dijon, dans les cartulaires des abbayes et autres monastères, dans ceux de l'évêché de Belley, des chapitres et des prieurés, dans les archives des différentes villes et des maisons nobles qui consentirent à communiquer feurs titres, et, enfin, dans une multitude d'ouvrages qui traitent isolément de quelques points de notre histoire, Guichenon fut obligé, pour rassembler ces matériaux, d'entreprendre des voyages pénibles, de faire des recherches multipliées et de se livrer à un travail immense.

Il annonça, pour inspirer la confiance, le dessein où il était d'écrire l'histoire de la Bresse et du Bugey, et de publier, dans une des parties de cette histoire, la généalogie des familles nobles de ces deux provinces. Il obtint fâcilement la communication des titres qui existaient dans les dépôts publics et dans les archives des maisons religieuses, mais il éprouva plus de difficultés pour avoir accès dans celles des nobles. Les uns, par motif d'orgueil, et ne croyant pas, dit Guichenon, préface de la troisième partie, que leurs maisons, pour être illustres, eussent besoin de ce secours, refusèrent absolument de les communiquer ; d'autres, par méfiance, firent le même refus; d'autres, enfin, secondèrent les vues de l'auteur en lui ouvrant leurs archives, soit qu'ils y fussent portés par un motif d'utilité publique, soit que l'honneur de voir leur maison obtenir un rang dans l'armorial nobiliaire flattât leur amour-propre. Il en fut plusieurs qui, par suite de leur méfiance, quoique voulant seconder les vues de Guichenon, ne voulurent point lui montrer leurs

titres, mais se contentèrent de lui en donner des copies sans authenticité, ou des mémoires analytiques sur lesquels on ne pouvait établir aucune preuve; effectivement, l'auteur n'en fit aucun usage, et ces familles furent oubliées dans son ouvrage.

Ainsi, dans les généalogies des maisons nobles de Bresse et du Bugey, Guichenon n'a donné que celles des familles dont il a consulté les titres originaux, et n'a point parlé de celles qui ne lui avaient fourni que des titres auxquels on ne pouvait ajouter foi, ou de simples mémoires qui ne méritaient aucune confiance.

Dans toutes ces recherches préliminaires que cet historien fut obligé de faire pour écrire son histoire, il éprouva bien des obstacles et des fatigues, néanmoins, il fut secondé par plusieurs personnes du plus grand mérite, dont quelquesunes l'accompagnèrent dans ses voyages; enfin il trouva des matériaux suffisants pour remplir le but qu'il s'était proposé.

Il débuta par donner au public une notice des évêques de Belley, qui fut imprimée à Lyon, en 1642; en 1650, il publia son histoire de Bresse et Bugey; elle fut imprimée dans la même ville; il l'avait dédiée à Madame Royale, duchesse de Savoie. Il y avait travaillé pendant seize ans.

Cette histoire est divisée en quatre parties. Dans la première, il traite de ce qui s'est passé de plus remarquable dans ces contrées, sous la domination des Romains, des rois de Bourgogne et d'Arles, des empereurs, sires de Baugé, comtes et ducs de Savoie, et rois de France, jusqu'à l'échange du marquisat de Saluces.

Dans la seconde, il parle des fondations des abbayes, prieurés, différentes maisons religieuses, chapitres et autres établissements religieux; de l'origine des villes, châteaux, seigneuries et principaux fiefs, et de ceux qui les ont possédés.

La troisième contient la généalogie et l'armorial des maisons nobles de Bresse et du Bugey.

La quatrième, enfin, renferme la transcription des principaux titres qui servent de preuves aux faits les plus remarquables de son histoire, ce qu'il a fait à l'exemple du célèbre Duchesne, et ce à quoi il a été obligé, parce que dit-il, ceux qui escrivent des histoires particulières comme moi, et qui n'ont point d'autheurs anciens qui aient escri les choses de leur tems sont obligés, pour donner foi à leurs ouvrages, d'y ajouter les preuves.

Lors de la publication de son histoire de Bresse, Guichenon jouissait du titre de conseiller historiographe du roi. Il ne voulut pas faire imprimer dans cet ouvrage toutes les particularités qui étaient venues à sa connaissance, mais il les avait annotées en marge d'un exemplaire qu'il s'était réservé, et qui était déposé à la bibliothèque des Augustins du faubourg de la Croix-Rousse, de Lyon. Philibert Collet a écrit contre son histoire, mais l'ouvrage qu'il a fait à ce sujet n'a pas été imprimé. Dans son livre de l'explication des statuts de Savoie et usages de Bresse, il prend occasion dans plusieurs endroits de critiquer Guichenon.

Il prétend, première partie, page 9, que cet historiographe, en parlant des communes dont il entreprenait l'histoire, a évité la fatigue de l'exactitude, pour se donner le plaisir de quelques citations, et qu'un raisonnement judicieux aurait mieux convaincu ses lecteurs, que les copies sans authenticité qu'il a fait imprimer dans la quatrième partie. Ce jugement de Collet est fondé sur ce point, puisque l'on reproche avec justice à Guichenon d'avoir très négligé la partie historique de son ouvrage, tandis qu'il s'y est fort étendu sur les familles particulières qui lui ont fourni des mémoires, ce qui fait dire à Collet, partie deuxième, page 147, que ce sont les particuliers qui ont fait cette histoire, et que ce chapitre

ne doit pas mériter d'autre foi, que celle qu'on ajoute à ceux qui parlent en leur faveur.

On accuse aussi Guichenon d'avoir écrit avec une partialité tellement guidée par l'intérêt, que sa plume était dirigée contre ceux qui ne le payaient pas, tandis qu'elle était toujours prête à favoriser ceux dont il recevait des gratifications.

J'ignore quel fondement peut avoir ce reproche contre cet historien. Il a effectivement omis dans ses généalogies un grand nombre de familles illustres de la Bresse et du Bugey, dont il fait l'énumération dans la préface de la troisième partie. Mais il dit aussi que le motif de cette omission est que ces familles ne lui avaient point donné leurs armoiries, ni fourni les documents nécessaires. Il promet même de réparer cet oubli dans une seconde édition, et de corriger les fautes qu'il aurait faites, pourvu, ajoute-t-il à la vérité, que les intéressés témoignent plus de générosité pour favoriser un second effort, qu'ils n'en ont fait pour le premier.

Cette phrase aura pu faire croire que Guichenon, en écrivant son histoire, avait été dirigé par l'intérêt. Mais ce serait juger sur un motif bien leger cet homme justement celèbre, surtout dans notre département. L'on sait assez que Guichenon ne parvint à rassembler les matériaux qui ont servi d'éléments à son histoire, qu'avec des peines, des travaux et de longues fatigues. Ou'il dut nécessairement faire des sacrifices, et que s'il a demandé et obtenu des gratifications de ceux dont les généalogies figurent dans son ouvrage, ceci ne doit être regardé que comme une pure indemnité, et si on l'entendait dans un autre sens, il faudrait aussi taxer d'auteurs intéressés des écrivains estimables qui n'ont donné des ouvrages au public, qu'après des souscriptions proposées et remplies. Il faudrait taxer de même M. Perret, auteur d'un ouvrage sur les usages de Bresse, à qui la mort n'a permis de publier que les deux premiers volumes.

M. Perret avait aussi demandé et obtenu des gratifications des anciennes administrations de la Bresse et du Bugey; quant à lui en faire un reproche, personne n'y a jamais songé.

Mais à ce reproche d'intérêt, que quelques-uns font à Guichenon, est-on fondé à y joindre la partialité dont on l'accuse? Son goût décidé pour l'histoire était en lui, comme il le dit lui-même, à l'état de véritable passion. Les premiers devoirs de l'historien sont la vérité et l'impartialité, et comment aurait pu les méconnaître celui qui, consacrant ses veilles à l'utilité de son pays, devait beaucoup aussi à sa propre réputation?

Notre historien connaissait sans doute les premiers devoirs de celui qui écrit l'histoire, et, pour s'en convaincre, il ne faut que lire ce qu'il dit dans la Préface, qui est au commencement de son ouvrage:

« J'aurais lâchement trahi ma réputation si, pour faire plaisir à quelques-uns, j'eusse, contre mon humeur et ma franchise, donné crédit à des fables et à des mensonges, sachant bien que la principale partie d'un historien est la probité, laquelle n'appréhende et n'espère rien, qui estime plus la verité que l'amitié des grands, et qui préfère son honneur aux récompenses honteuses. »

Lorsque l'histoire de Bresse et Bugey parut, le public la reçut avec empressement, mais elle eut aussi ses détracteurs. Philibert Collet en fit la critique comme je l'ai déjà dit, et ceux à qui ce livre déplut se rencontrèrent surtout dans la noblesse. Les motifs s'en puisèrent dans l'orgueil et la basse jalousie. Les uns crurent que l'auteur n'avait pas suffisamment relevé l'illustration de leur maison, d'autres qu'ils n'étaient point classsés dans leur ordre de grandeur et d'ancienneté, d'autres que telle maison, qu'ils regardaient comme étant au dessous de la leur, se trouvait plus relevée dans cet ouvrage, d'autres enfin se trouvèrent offensés de

s'y voir accollés avec des familles nouvellement anoblies, mais qu'en est-il arrivé? La critique de Collet est restée dans l'oubli, les détracteurs de l'histoire y sont restés de même, l'ouvrage de Guichenon leur a survécu avec la même célébrité dont il jonit à son apparition. Cet auteur que l'on peut justement appeler le Duchesne de ce département sera toujours regardé suivant Moreri: comme l'homme du XVIIe siècle qui s'est le plus distingué par ses profondes recherches sur l'histoire....... et qui est reconnu pour judicieux écrivain.

Après son histoire de Bresse, Guichenon publia in-4°, à Lyon, en 1660, un recueil des actes et des titres les plus curieux de la Bresse et du Bugey, sous le titre de Bibliotheca Sebusiana. Cet ouvrage est devenu rare. La même année, il fit imprimer, dans la même ville, en deux volumes in-folio, son Histoire généalogique de la royale maison de Savoie. Cet ouvrage est moins estimé que son Histoire de Bresse, cependant il plut infiniment au Duc de Savoie régnant, Charles Emmanuel II, qui combla de biens son auteur.

Guichenon avait écrit une histoire de Dombes qui n'a jamais été imprimée le manuscrit dans le milieu du dernier siècle, le XVIII, était au pouvoir de M. le Président Pianelli de Lavalette, à Lyon. Notre historiographe mourut le 8 septembre 1664, à l'age de 57 ans accomplis.

L'histoire de Bresse et Bugey est, comme je l'ai déjà fait remarquer, celui des ouvrages de Guichenon qui est le plus estimé, il le commença à l'age de 27 ans. On ne peut cependant dissimuler qu'il ne s'y trouve quelques erreurs et des fautes que l'auteur auraît réparées, s'il eût pu en donner une seconde édition, comme il se l'étaît proposé. Il sera toujours regardé comme le Père de notre histoire, et ce n'est pas un des moindres éloges que l'on puisse faire de cet auteur, que de dire qu'il a été souvent consulté, quant aux titres

dont il a publié le texte, dans des décisions judiciaires, des arbitrages et des procès.

En l'année fut imprimé, à Bourg, chez Besson, un ouvrage en deux volumes in-folio, qui contient une nouvelle édition de Revel, du Président Granet, quant à la partie historique, et des statuts de Savoie publiés par Collet. Les deux premières parties de l'histoire de Bresse et Bugey par Guichenon y sont aussi réimprimées, mais avec des fautes multipliées, soit dans les noms propres, soit dans les dates, de sorte que, dans cette édition, ces deux premières parties sont peu sûres. D'ailleurs les faits historiques qu'elles renferment ne peuvent souvent être approfondis qu'à l'aide des preuves contenues dans la quatrième partie, qu'on aurait dù aussi réimprimer.

Une nouvelle édition de Guichenon avec les corrections dont l'ouvrage est susceptible, et les augmentations dont l'auraient enrichi les faits qui ont eu lieu pendant un siècle et demi qui s'est écoulé depuis la mort de l'auteur, eût été une chose désirable pour le département. On doit croire que depuis l'établissement de la Société d'Émulation de l'Ain il se serait trouvé parmi ses membres quelqu'un digne d'en exécuter le projet. Mais les changements survenus dans les affaires rendraient ce travail difficile, puis qu'il faudrait supprimer de l'ouvrage des objets aujourd'hui de peu d'importance ou ne présentant aucun intérêt.

J.-B. Rouyer.